



## Reconnaissance et nom patronymique des enfants

Par **klod971\_old**, le **27/06/2007** à **02:08**

bonjour,

nous allons nous marier en fin d'année et nous avons deux enfants. la première a été reconnue à l'âge de 5 ans en 2005 et l'autre pas encore car le père n'est pas présent. il se trouve qu'à la reconnaissance le père a oublié de préciser le changement de nom, du coup elle porte mon nom. nous aimerions savoir quoi faire pour que nos deux enfants portent le nom du père d'autant plus qu'on va se marier prochainement. car cela sera déconcertant pour les enfants de porter le nom de la mère et que moi (la mère) je porte le nom d'épouse!!!!

aidez nous SVP.

nous sommes de la Guadeloupe